

InfoCOUPE

JUILLET 2023

Forêt domaniale de Meudon

La forêt domaniale de Meudon est gérée par l'Office national des forêts selon un aménagement forestier, document de gestion durable de la forêt.

Aujourd'hui l'ONF prévoit une coupe sanitaire sur la parcelle 18 située sur la commune de Meudon.

Une coupe sanitaire de sécurité



Les arbres dépérissants et dangereux aux abords des chemins, des routes et des infrastructures sont coupés pour assurer la sécurité de tous.

Informations coupe

Parcelles	18
Surface	1,81 hectares
Volume de bois prélevé	550 m3
Type de peuplements	Châtaigniers en majorité et quelques jeunes feuillus
Date de début des travaux	Juillet 2023
Durée du chantier	2 mois (en fonction des conditions météorologiques) extraction des bois comprise

Détails travaux

>> La coupe sanitaire va prélever tous les arbres dépérissant et dangereux pour assurer la sécurité de tous, aux abords des chemins et en lisière de forêt.

>> La coupe a pour but de sécuriser la départementale 406 et la rue du tronchet.

>> Les arbres marqués d'un point jaune seront conservés afin qu'ils puissent aider la forêt à se régénérer grâce aux semis naturels.

Qui va couper le bois ?

Cette coupe sera réalisée **par une entreprise de travaux forestiers**. Un agent forestier contrôlera régulièrement l'avancée des travaux et la remise en état du site.

Pourquoi cette coupe ?

Une forêt bien gérée est une forêt en bonne santé ! La coupe de bois permet d'apporter la lumière nécessaire au bon développement des peuplements et à l'implantation naturelle de semis assurant ainsi la régénération naturelle de la forêt tout en sécurisant l'espace forestier et en produisant le bois dont la société a besoin.

Après cette coupe ?

Une plantation en regarnie va être effectué lors de la campagne 2023/2024 pour remplacer les châtaigniers dépérissant qui auront été prélevés. Cela permettra à la forêt de demain d'exister au travers d'une diversité d'essences.

Où va le bois prélevé ?

Parce qu'avec le bois tout se trie et rien ne se perd les bois font l'objet **d'un tri par l'ONF**.

Selon leurs qualités, ils seront utilisés :

- en bois de trituration pour la fabrication de panneaux de particules ;
- en bois de chauffage en circuit court ou pour les plaquettes forestières pour les chaudières franciliennes.

Plan de la coupe



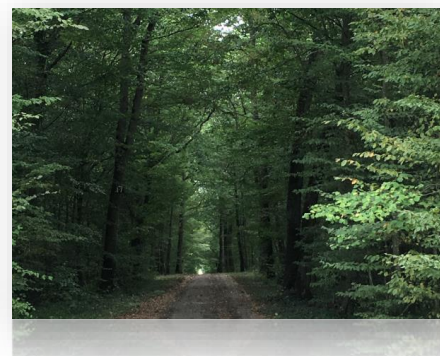
Coupe sanitaire de sécurité



La forêt domaniale de Meudon

Grande de **1100 hectares**, située aux portes de Paris, la forêt domaniale de Meudon est un véritable poumon vert, un élément structurant parmi les espaces naturels de l'ouest parisien. Elle présente un relief escarpé et se caractérise par ses sept étangs qui lui donnent son originalité paysagère.

La forêt est aujourd'hui touchée par le dépérissement de ses peuplements de châtaigniers et de frênes notamment en lien avec des maladies accentuées par le réchauffement climatique. Les forestiers de l'ONF s'emploient à gérer cette forêt en prenant en compte son caractère péri-urbain et afin de la rendre résiliente pour les générations futures.



Une sylviculture spécifique à l'Île-de-France

Les forêts franciliennes, véritables poumons verts de notre région, sont des espaces qui accueillent de plus en plus de visiteurs pour le loisir, qui préservent la biodiversité mais aussi qui produisent les bois dont la société a besoin. Depuis le 13e siècle ces espaces ont été façonnés par l'homme, assurant ainsi leur régénération et leur caractère durable. Depuis 2017, pour répondre à la demande sociétale, l'Office national des forêts a fait le choix de changer de mode de sylviculture. Les forêts d'Île-de-France sont désormais gérées en futaie irrégulière : les arbres d'âge, d'essence et de taille variés cohabitent sur une même parcelle. Les choix sylvicoles se font arbre par arbre. Les éclaircies régulières et le renouvellement se font simultanément sans avoir recours aux coupes définitives/rases.* L'aspect boisé de la forêt se trouve maintenu en permanence avec un couvert continu.

*Attention, les coupes rases restent nécessaires pour quelques cas très particuliers : crise sanitaire, maladies, mise en sécurité...

CONTACT

Agence territoriale Ile-de-France Ouest
Rue Francisco Ferrer
78210 Saint-Cyr-L'école

Ag.versailles@onf.fr

